CHAPITRE 1. MISE EN CONTEXTE ET TYPOLOGIE DES LISTES ELECTORALES

Régis Dandoy

1. Introduction

Cet ouvrage repose sur un projet de recherche interuniversitaire francophone qui entend analyser – de manière empirique et approfondie – le monde politique local en Wallonie, à Bruxelles et dans sa périphérie. Au sein de la science politique belge francophone – et surtout si on la compare avec son alter-ego flamande ou avec les pays voisins – l'analyse du niveau local a bien souvent été négligée. Rares sont les travaux de politologues destinés à identifier et comprendre les phénomènes politiques locaux. Cet ouvrage entend poser le premier jalon d'une analyse scientifique rigoureuse du niveau communal en Belgique francophone en se penchant sur les élections communales du 14 octobre 2012 en Wallonie.

Ce premier chapitre est structuré en deux parties. Dans un premier temps, le projet de recherche portant sur l'analyse des élections communales sera présenté. L'accent sera mis non seulement, sur les objectifs et l'ambition du présent ouvrage mais également sur les défis méthodologiques et empiriques liés à l'étude du niveau communal. La collecte des données et les méthodes d'analyse sur lesquelles repose l'ensemble des chapitres de cet ouvrage seront exposées en détails, permettant au lecteur d'avoir une vue d'ensemble sur les différents enjeux des élections communales de 2012. Dans un second temps, une typologie des différentes listes électorales en présence sera présentée. L'ambition de cette typologie est d'appréhender le scrutin communal dans sa diversité – il ne s'agit pas d'une seule élection mais bien de 262 élections communales organisées en parallèle – et dans sa totalité, de sa dimension la plus locale jusqu'à ses caractéristiques les plus nationales, afin de comparer des élections communales à l'échelle de la région. Cette typologie est la pierre angulaire de ce projet de recherche et sera utilisée dans l'ensemble des chapitres thématiques du présent ouvrage.

2. Le projet « Élections communales 2012 en Wallonie »

Les objectifs de ce projet de recherche spécifiquement focalisé sur les élections communales en Wallonie sont doubles. Le premier objectif est empirique, à savoir qu'il entend – sur la base d'une collecte de données originales – analyser et comprendre les résultats des élections communales du 14 octobre 2012 dans leurs

différentes dimensions. Ces dimensions font référence aux résultats électoraux en tant que tels (c'est-à-dire la « demande électorale » lorsque le chercheur analyse les comportements de l'électeur) mais font aussi et surtout référence aux stratégies électorales mises en place par les partis lors de la campagne (c'est-à-dire l'« offre électorale » puisque l'analyse se porte sur le candidat ou la liste électorale).

Ainsi, ce projet entend étudier chaque commune wallonne et chaque liste électorale séparément pour en appréhender au mieux les spécificités locales et comprendre les enjeux, les stratégies de partis et les résultats des élections dans chacune de ces 262 communes. Car, bien que le système électoral en place soit sensiblement le même, chaque commune wallonne présente un profil différent, que ce soit en fonction de sa taille, de sa structure (urbaine ou rurale), des listes électorales en présence, de débats de campagne typiquement locaux (voire même liés à une entité ou un quartier de la commune) ou au contraire dominés par les enjeux régionaux ou fédéraux.

Le système électoral en place pour les élections communales en Wallonie est globalement identique pour chaque commune. Il s'agit d'un système électoral proportionnel avec des listes semi-ouvertes où l'électeur peut voter pour la liste (en case de tête) ou pour un ou plusieurs candidats individuels. Les sièges sont répartis sur la base de circonscriptions électorales qui correspondent au territoire de chaque commune et, contrairement aux autres niveaux de pouvoir, selon la formule Imperiali. Néanmoins, certaines variations peuvent être observées pour certaines communes. Ainsi, le nombre de sièges au conseil communal (et donc de mandats politiques à répartir entre les listes) varie en fonction de la taille de la commune. Le conseil communal des plus petites communes wallonnes (Martelange, Herbeumont et Daverdisse) compte neuf sièges tandis que celui de la plus grande (Charleroi) compte pas moins de 51 sièges. La taille de la commune – et celui du conseil communal – a un impact direct sur les caractéristiques et le nombre de listes électorales¹. De plus, 39 communes wallonnes proposent le vote automatisé². Outre son impact sur le taux de participation³, le vote automatisé peut également avoir un impact sur les stratégies de composition des listes et de positionnement des différents candidats. En effet, dans les communes où le scrutin se déroule en format papier, les listes sont présentées en colonne et il n'y a donc qu'une seule tête de liste (ou de colonne) et un(e) seul(e) candidat(e) en fin de liste. Dans les communes où le vote est informatisé, l'écran de présentation de la liste est divisée en deux (voire en plusieurs) colonnes dans les grandes communes et donc mène à une multiplication des candidats en tête et fin de colonne.

¹ Voir par exemple le chapitre quatre sur les alliances électorales.

Il s'agit des communes suivantes: Frasnes-lez-Anvaing, Lens, Jurbise, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Sprimont, Bassenge, Juprelle, Oupeye, Eupen, Kelmis (La Calamine), Lontzen, Raeren, Fléron, Beyne-Heusay, Blégny, Chaudfontaine, Soumagne, Trooz, Grâce-Hollogne, Awans, Flémalle, Herstal, Liège, Saint-Nicolas, Ans, Sankt-Vith (Saint-Vith), Amel (Amblève), Büllingen (Bullange), Burg-Reuland, Bütgenbach (Butgenbach), Seraing, Neupré, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Visé, Dalhem et Durbuy

³ DANDOY, R., « Determinants of Turnout in a Compulsory Voting Setting. Local Elections in Wallonia », MPSA Annual Conference, Chicago, 10-14 avril 2013, 24 p.

Le second objectif de ce projet est méthodologique. Afin de comprendre et comparer les élections communales en Wallonie (entre elles et dans le temps), la création d'une base de données exhaustives est la première étape évidente. Chaque scrutin communal étant différent, il convient de mesurer adéquatement les différents phénomènes locaux, provinciaux et nationaux qui se croisent et s'entremêlent. Ainsi, certaines communes sont caractérisées par la présence exclusive de partis nationaux, tandis que d'autres ne voient que des listes locales participer aux élections. L'analyse des résultats électoraux pour chaque commune doit prendre en compte chaque cas individuellement et le chercheur ne doit pas céder à la facilité en n'étudiant que les sections locales des partis nationaux avec le risque de perdre toute la spécificité du niveau local, à savoir les listes locales et quasi-locales.

L'exemple de la présence des partis nationaux au niveau local est parlant. Dans ce cas, le défi méthodologique réside dans le calcul du poids réel des partis nationaux dans les élections communales. Or, les listes au niveau communal ne reprennent pas toutes les dénominations des partis nationaux mais utilisent parfois des étiquettes telles que IC (Intérêts Communaux), LB (Liste du Bourgmestre), pour ne citer que deux exemples qui seront développés en détails dans le chapitre deux de cet ouvrage. De plus, de nombreux cartels et alliances électorales sont conclus entre différents partis nationaux (ou entre un parti national et une liste locale), parfois sous un tout autre nom. Enfin, le phénomène des listes locales, éphémères ou folkloriques dans certains communes pose la question de leur lien revendiqué, sous-jacent ou inexistant avec des partis présents au niveau national. En d'autres mots, les listes dites locales sont-elles vraiment locales ? Cette question requiert le développement d'une méthodologie d'analyse adaptée à la réalité locale.

Un autre exemple de défi méthodologique réside dans la compréhension du phénomène local dans le temps. Plus que tout autre niveau de pouvoir, le niveau communal est soumis à une importante volatilité politique et partisane⁴. Si on compare la situation de 2012 avec celle qui prévalait lors du précédent scrutin en 2006, il n'est ainsi pas rare d'observer des changements de noms de listes électorales, la disparition ou la naissance de nouveaux partis ou forces politiques locales, la création ou le divorce d'alliances électorales, etc. Les difficultés méthodologiques sont également liées aux changements fréquents observés en cours de législature au niveau individuel, c'est-à-dire au niveau des candidats et des mandataires⁵. À quelques exceptions près, chaque commune de Wallonie a connu au cours des six dernières années (au moins) une modification de la composition de son collège et/ou de son conseil communal. Cette volatilité est parfois due à des raisons naturelles (décès, maladie) mais aussi à un changement de parti (par exemple

VERMEIR, J. et HEYNDELS, B., « Loont besturen ? Electorale voor- en nadelen van bestuursdeelname bij gemeenteraadsverkiezingen », Res Publica, vol. 49, n° 1, 2007, pp. 113-131.

Toutefois, il ne s'agit pas ici d'une caractéristique propre au niveau communal comme en témoignent les nombreux changements affectant les parlements et gouvernements régionaux et fédéraux. Voir DANDOY, R., DUMONT, P. et FIERS, S., « Multilevel demotion and promotion: Ministerial resignations in Belgium (1981-2009) », IPSA International Conference, Luxembourg, 18-20 mars 2010, 37 p.; DODEIGNE, J., « Political Representatives in Quebec and Wallonia. Distinct Opportunity Structures, Similar Political Classes? », in REUCHAMPS, M. (dir.), Minority Nations in Multinational Federations: A comparative study of Quebec and Wallonia, Londres, Routledge, 2014, à paraître.

un élu qui passe d'un parti à l'autre ou qui crée sa propre liste), à une démission (pour raison politique ou privée), etc. La non-professionnalisation du niveau communal en Wallonie entraîne une plus grande liberté pour les mandataires locaux dans leurs choix politiques et privés. À cela s'ajoute le fait que la législature au niveau communal est de six ans (contre normalement quatre au niveau fédéral et cinq aux niveaux régional, communautaire et européen), accroissant la probabilité que d'importantes modifications du paysage politique et partisan d'une commune se soient produites au cours de cette période.

Bien que le présent ouvrage se focalise sur les élections communales dans les 262 communes de Wallonie, il s'inscrit dans une projet plus large d'analyse de la politique locale en Wallonie, dans la Région de Bruxelles-Capitale, ainsi que dans les communes de Flandre de la périphérie bruxelloise dans lesquelles une liste francophone se présente. Ce projet rassemble une équipe de chercheuses et chercheurs provenant des trois principales universités belges francophones (UCL, ULB et ULg). Étant donné que ce projet de recherche repose principalement sur une analyse empirique des 1 012 listes participant scrutin du 14 octobre 2012 (en ce compris des informations au niveau de certains candidats), une importante collecte de données a été entreprise sur base d'une méthodologie rigoureuse. L'ambition empirique, méthodologique et temporelle du projet explique la constitution de cette large équipe de recherche. Les chercheuses et chercheurs ayant participé à cette collecte de données sont : Anissa Amjahad (ULB), Damien Bol (Université de Montréal), Régis Dandoy (FLACSO-Ecuador, ULB et UCL), Jérémy Dodeigne (ULg et UCL), Vincent Jacquet (ULg et UCL), Valentin Jaminet (ULg), Marine Kravagna (ULg), Geoffroy Matagne (ULg), Jérôme Nossent (ULg), Grégory Piet (ULg), Hugues Renard (ULg), Min Reuchamps (UCL), Anne Saudmont (UCL), Marie-Hélène Schrobiltgen (ULB), Ferdinand Teuber (UCL) et Audrey Vandeleene (UCL).

3. L'analyse des élections locales en science politique

En comparaison du nombre incalculable de recherches qui analysent les phénomènes politiques au niveau national ou international, l'analyse de la politique locale peut être considérée comme le parent pauvre de la science politique. Rares sont en effet les revues scientifiques et les collections des maisons d'édition portant (uniquement) sur le niveau politique local et plus rares encore sont les travaux parus dans des publications à vocation généraliste. Néanmoins, toute une série de pays – principalement en Europe du nord – ont développé cette thématique et de nombreux centres de recherches portant sur la politique locale ont vu le jour dans les universités de ces pays. En Flandre, la politique locale fait depuis quelques années l'objet d'une attention constante, en témoignent le nombre important de publications en la matière et le dynamisme du *Centre for Local Politics* à l'Université de Gand.

La Wallonie fait cependant figure d'exception. À l'exception des épisodes électoraux communaux qui produisent un – relatif – plus grand intérêt académique⁶, il existe peu d'ouvrages scientifiques portant sur la politique locale en Wallonie. Cependant, lorsqu'on le compare avec la Flandre et à d'autres traditions locales en Europe occidentale, le niveau communal wallon n'est pas sans spécificités, à l'instar du mode de désignation du bourgmestre⁷, du nombre de communes présentant des majorités absolues, ou encore de l'offre politique fortement locale⁸. Étant donné que les résultats aux élections communales en Wallonie n'ont jamais été collectés de manière cohérente et systématique, l'originalité de ce projet réside tout d'abord dans la qualité et l'intérêt des données collectées. En outre, ces données permettent pour la première fois de tester – au niveau wallon – une série d'hypothèses et de théories présentes dans la littérature.

En effet, certains travaux scientifiques utilisent les résultats des élections provinciales comme proxy des résultats au niveau communal⁹. Le poids des partis lors des élections communales est ainsi calculé sur la base de l'agrégation au niveau provincial de leurs résultats aux élections provinciales. Même si ces deux élections ont lieu le même jour et si les élections provinciales peuvent donner une indication sur la direction prise par les électeurs¹⁰, il est difficile de prétendre comparer valablement les résultats électoraux de ces deux niveaux de pouvoir¹¹. Tout d'abord, le système électoral en vigueur pour ces deux élections est différent : la répartition des sièges pour les élections provinciales s'effectue sur la base de la méthode D'Hondt, tandis que la méthode Imperiali est d'application pour les élections communales. Le système Imperiali favorisant les listes ayant récolté un plus grand nombre de suffrages, cette méthode peut avoir un impact sur les stratégies des partis au niveau local, comme par exemple un nombre plus faible de listes en présence ou la constitution plus fréquente d'alliances électorales. Ensuite, l'électorat lui-même n'est pas le même puisque les résidents non belges (européens et non-européens) ont le droit de vote pour les élections communales, contrairement aux élections provinciales. Enfin, les élections provinciales sont perçues comme étant plus idéologiques et moins personnalisées que les élections communales, en témoigne l'utilisation moins fréquente des voix de préférence lors du scrutin provincial¹².

Voir par exemple les enquêtes universitaires auprès des responsables des sections locales et les Courriers hebdomadaires du CRISP réalisés tous les six ans à l'occasion des élections communales.

MATAGNE, G., RADOUX, E., et VERJANS, P, « La composition du Collège communal après la réforme du Code Wallon de la démocratie locale », Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 2094, 2009, pp. 1-35.

WILLE, F. et DESCHOUWER, K., « Het beschermde dorp. Nationale tendensen bij gemeenteraadsverkiezingen », Res Publica, vol. 49, n° 1, 2007, pp. 67-88.

⁹ Voir par exemple COSTARD, R., « Les élections des conseils provinciaux », Res Publica, vol. 16, n° 3-4, 1974, pp. 547-572; WEEKERS, K., NOPPE, J. et MADDENS, B., « Simulatie van de samenstelling van de Kamer en het Vlaams Parlement op basis van de verkiezingen van 8 oktober 2006 », Leuven, Centrum voor Politologie. 2006.

VALCKE, T., REYNAERT, H., STEYVERS, K. et ACKAERT, J., « De provincieraadsverkiezingen van 8 oktober 2006. Electoral tendensen in Vlaanderen en Wallonia », Res Publica, vol. 49, n° 2-3, 2007, pp. 443-477.

¹¹ Qui plus est, la comparaison avec les élections à Bruxelles est problématique puisqu'il n'y a pas d'élections provinciales sur le territoire de la région de Bruxelles-Capitale depuis 1991.

VALCKE, T., REYNAERT, H., STEYVERS, K. et ACKAERT, J., « De provincieraadsverkiezingen van 8 oktober 2006. Electoral tendensen in Vlaanderen en Wallonia », Res Publica, vol. 49, n° 2-3, 2007, pp. 443-477.

Les élections provinciales ne sont pas le seul indicateur utilisé pour mesurer indirectement les résultats des élections communales. Ainsi par exemple, Van de Put¹³ a étudié les listes électorales se présentant aux élections communales mais exclusivement celles dont il pouvait clairement identifier la tendance idéologique. Plus récemment, Vermeir et Heyndels¹⁴ se sont focalisés sur les listes qui portaient exactement le nom d'un parti national et ont principalement analysé les trois partis traditionnels flamands (CD&V, SP.A et Open VLD) tandis que Wille et Deschouwer¹⁵ ont étudié les élections communales sur la base du numéro national de la liste. L'inconvénient de ces approches est qu'elles négligent un nombre considérable de listes locales, quasi-locales, nationales ou quasi-nationales qui ne correspondent pas exactement à leurs indicateurs de mesure et qui constituent pourtant la particularité du scrutin communal. Enfin, d'autres études se basent sur des enquêtes réalisées auprès des sections locales des partis nationaux¹⁶. Au demeurant, ces diverses études ne permettent pas d'appréhender le phénomène électoral communal dans son intégralité puisque seul un échantillon des listes électorales en présence est analysé et qu'une série d'informations sur l'idéologie, la tendance politique ou tout simplement la composition de la liste ne sont pas incluses dans l'analyse¹⁷.

4. Méthodologie et collecte des données

La collecte des données est l'étape cruciale et préalable au présent ouvrage. Afin d'appréhender au mieux les résultats des élections communales en Wallonie, nous avons fait le pari de récolter un large ensemble de données pour chacune des 1 012 listes électorales dans les 262 communes wallonnes. Le nombre de listes par commune varie entre une seule liste (dans les communes de Onhaye, Ouffet, Tintigny, Vresse-sur-Semois) et pas moins de 14 listes (dans la commune de Charleroi). Pour chaque liste, une série d'informations ont été collectées telles que le nom de la tête de liste, la tendance politique de la liste, la présence de candidats d'ouverture, etc. (voir ci-dessous).

La collecte des données s'est déroulée selon une procédure claire et rigoureuse et en suivant un *codebook* reprenant la description des variables à encoder et la méthodologie adéquate pour leur collecte. Chaque chercheuse et chercheur s'est

VAN DE PUT, G., « Verschuivingen in de partijkeuze. Een vergelijking van de gemeenteraadsverkiezingen 1964 en de parlementaire verkiezingen 1965 », Res Publica, vol. 12, n° 3, 1970, pp. 339-377.

VERMEIR, J. et HEYNDELS, B., « Loont besturen? Electorale voor- en nadelen van bestuursdeelname bij gemeenteraadsverkiezingen », Res Publica, vol. 49, n° 1, 2007, pp. 113-131.

WILLE, F. et DESCHOUWER, K., « Het beschermde dorp. Nationale tendensen bij gemeenteraadsverkiezingen », Res Publica, vol. 49, n° 1, 2007, pp. 67-88.

Voir par exemple RIHOUX, B., BUELENS, J. et DESCHOUWER, K., (dir.), Entre l'électeur et le quartier général. Les sections locales des partis et les élections communales de 2006, Bruxelles, VUBPRESS, 2008.

Plus généralement, ces différentes études souffrent en quelque sorte d'un « nationalisme méthodologique » qui tend à favoriser l'analyse des phénomènes politiques nationaux au détriment des phénomènes sub-nationaux ou locaux. Pour plus d'informations sur ce biais méthodologique, voir JEFFERY, C. et SCHA-KEL, A. H., « Insights: Methods and Data Beyond Methodological Nationalism », Regional Studies, vol. 47, n° 3, 2013, pp. 402-404.

vu(e) attribué(e) un ensemble de communes pour lesquels il/elle devait collecter l'ensemble des données (encodage horizontal, liste par liste), sous la supervision d'un coordinateur par province. Dans un second temps, une mise en commun des données par chaque encodeuse et encodeur et une correction minutieuse ont été effectuées. Cette vérification à l'échelle de toutes les listes s'est faite de manière verticale (variable par variable) permettant de limiter au maximum les erreurs d'encodage et les éventuelles erreurs d'interprétation.

Afin de réduire les erreurs et biais inhérents aux sources d'information, les chercheurs reposaient sur trois types de sources liées à l'« offre électorale » pour leur collecte de données¹8. Cette multiplication des sources d'information permettait une triangulation méthodologique et l'obtention de données plus fiables. Premièrement, les chercheurs ont consulté les sites web de chaque liste en ce compris, dans certains cas, les blogs et autres pages Facebook de la liste ou de la tête de liste. Ensuite, les articles de presse parus dans la presse locale, voire dans certains cas les reportages et interviews effectués par les télévisions locales, portant sur chaque commune et/ou liste ont été étudiés¹9. Enfin, un contact direct avec la tête de liste / président de la section locale du parti de chaque liste a été pris via e-mail ou téléphone.

Dans une dernière étape, la validité externe des données collectées dans le cadre du présent projet a été testée à l'aide de deux outils à notre disposition. Tout d'abord, notre base de données a été confrontée avec les informations dont disposaient les quatre principaux partis francophones (PS, MR, CDH, Ecolo). En effet, de nombreuses listes se présentant aux élections communales sont – de près ou de loin – attachées à un parti politique existant au niveau national. Ces listes utilisent parfois le sigle et le logo de ce parti, utilisent un espace sur le site web officiel du parti, s'inspirent du programme élaboré à l'échelle régionale par le parti, distribuent des tracts et slogans rédigés par le parti, ou tout simplement consultent le parti en matière juridique ou de stratégie électorale. De leur côté, les partis nationaux contactent et répertorient ces listes qui leur sont apparentées de manière parfois indirecte. Les quatre principaux partis francophones ont été contactés et nous ont fourni les informations en leur possession sur ces listes.

Néanmoins, la logique de ces deux types de données (collectées dans le cadre de ce projet et collectées par les partis politiques) est différente. Dans le premier cas, la perspective est celle de l'électeur, c'est- à-dire de comprendre et d'analyser les stratégies mises en place par la liste afin de séduire l'électeur. Les données collectées dans le cadre de ce projet reposent principalement sur des informations (sites webs des listes, articles de presse, etc.) qui sont directement accessibles par l'électeur. Au contraire, la perspective du parti politique est institutionnelle et organisationnelle, c'est-à-dire que celui-ci cherche à élaborer une stratégie électorale

Auxquelles s'ajoutent les données liées à la « demande électorale », c'est-à-dire principalement les résultats électoraux. Ces données ont été récoltées sur base des résultats officiels publiés par le Région wallonne sur le site web http://elections2012.wallonie.be/results/fr/.

¹⁹ Tels que les éditions provinciales du périodique Vers l'Avenir ou les reportages des télévisions locales comme TV Com et RTC Télé Liège.

d'ambition nationale et à maximiser les résultats obtenus par les listes qui lui sont apparentées. Les données collectées par les partis politiques sont de l'ordre du rapport entre la liste (ou la section locale) et le parti et sont ainsi parfois confidentielles. Cette différence de logiques entre le présent projet et les partis explique les quelques différences observées pour certaines listes. En cas d'incohérence entre les données collectée par la chercheuse ou le chercheur et celles communiquées par le parti au niveau national, le coordinateur provincial étudiait la liste de manière plus approfondie et effectuait un arbitrage.

Deuxièmement, la validité externe des résultats des élections communales a été également testée à un niveau agrégé, à savoir au niveau provincial. Un des objectifs de cet ouvrage est de mesurer le poids des partis nationaux dans le scrutin local en Wallonie. À cet effet, différents indicateurs liés à la présence de ces partis nationaux (nom de la liste correspondant à un parti existant, présence sur la liste de mandataires politiques issues d'un autre niveau de pouvoir, etc.) ont été élaborés, permettant d'évaluer de manière plus précise le résultat de chaque parti national dans chaque commune. La particularité du scrutin communal est son organisation simultanée avec les élections provinciales. Malgré les défis méthodologiques présentés ci-dessus (en matière d'électorat, de système électoral ou encore de système de partis), la comparaison entre les élections provinciales et les élections communales agrégées au niveau provincial permet en quelque sorte de juger de la validité externe des données présentées dans cet ouvrage. Ainsi, le chapitre neuf démontrera que – même si des différences significatives sont à observer pour certains partis et certaines provinces – les résultats obtenus pour les élections communales respectent une logique territoriale provinciale et la hiérarchie entre les principaux partis politiques francophones.

De nombreuses variables ont été récoltées et encodées pour chacune des 1 012 listes présentes lors des élections communales en Wallonie²⁰. Trois types de variables ont été récoltées : des méta-variables (c'est-à-dire des variables contextuelles liées à la commune dans laquelle la liste se présente), des méso-variables (c'est-à-dire des variables pour chaque liste électorale au sein d'une commune) et des micro-variables (c'est-à-dire des variables portant sur certains candidats ou types de candidats au sein de chaque liste électorale). Les méta-variables encodées au niveau de chaque commune sont : la province dans laquelle se situe la commune²¹, son numéro INS, sa structure urbaine sur base de la classification Eurostat en trois catégories²², sa taille estimée en termes du nombre d'électeurs enregistrés²³, le nombre de sièges à pourvoir au sein du conseil communal et le nombre de listes

²⁰ Les données concernant les listes se présentant à Brugelette sont celles relatives à la situation en date du 14 octobre 2012, malgré la répétition des élections dans cette commune le 3 mars 2013.

²¹ À l'exception des neuf communes germanophones qui ont – pour un traitement plus aisé – été analysées séparément des autres communes de la province de Liège.

²² Ces trois catégories sont : communes rurales (communes à faible densité de population), communes semiurbaines (communes de densité intermédiaire, petites agglomérations urbaines, banlieues), communes urbaines (communes à forte densité de population, villes, grandes agglomérations urbaines). Pour plus d'information sur cette classification: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/degree_urbanisation/ introduction (consulté le 10 août 2013). Dans les modèles multi-variés, la catégorie de communes semiurbaines est utilisée comme catégorie de référence.

se présentant dans cette commune pour les élections communales. Cette dernière variable est utilisée comme proxy pour mesurer la compétition partisane au sein de chaque commune²⁴.

Les méso-variables au niveau des listes électorales sont plus nombreuses et plus diverses. Il s'agit ainsi d'informations de nature générale sur la liste (nom complet de la liste, son acronyme et adresse de son(ses) site(s) web(s)), sur la tête de liste (nom, adresse e-mail et numéro de téléphone afin de faciliter les contacts pour la collecte des données), sur sa participation au sein de la majorité sortante (majorité absolue des sièges ou dans une coalition avec un ou plusieurs autres partis) et sur la présence et le succès de la liste lors des précédents élections (nom complet et acronyme de la liste²⁵ et résultat électoral lors des élections de 2006).

Les informations collectées concernent également les micro-variables au niveau des candidats présents sur cette liste : nombre total de candidats sur la liste mais également leurs caractéristiques personnelles. Ainsi, ont été collectés pour chaque liste des informations sur la présence du bourgmestre sortant²⁶, sur la présence du président sortant du CPAS, sur la présence (et le nombre) d'échevins sortants et sur la présence (et le nombre) de conseillers communaux sortants. De plus, des informations ont été collectées concernant la présence sur la liste de candidats qui occupent un mandat politique à un autre niveau de pouvoir. Les mandats politiques pris en compte dans cet ouvrage sont : ministre fédéral, ministre régional, député européen, député fédéral (Chambre et Sénat), député régional et communautaire, ainsi que président d'un parti politique national. De précédentes analyses ont démontré que les sections locales qui comptent un élu national ou régional fonctionnent différemment d'une section locale sans ce type de « ressource »²⁷.

Afin de pouvoir au mieux identifier la tendance politique d'une liste et son éventuelle proximité avec un parti politique existant au niveau national, différentes

Dans les modèles multi-variés, le logarithme naturel du nombre d'électeurs a été utilisé. En effet, vu les différences entre les très petites et les très grandes communes en Wallonie, le poids d'un électeur supplémentaire sur la variable dépendante est limité. Pour plus d'informations sur cette procédure, voir KJAER, U. et ELKLIT, J., « Local Party System Nationalisation: Does Municipal Size Matter? », Local Government Studies, vol. 36, n° 3, 2010, pp. 425-444.

Cette variable est constituée de trois catégories: compétition partisane faible (un ou deux partis participent aux élections dans la commune), compétition partisane moyenne (trois ou quatre partis), compétition partisane forte (plus de quatre partis). Dans les modèles multi-variés, la catégorie de compétition partisane moyenne est utilisée comme catégorie de référence. Dans le chapitre quatre, le nombre effectif de listes en présence a été utilisé afin de tenir compte de la compétition effective; l'effet de chaque liste supplémentaire en compétition est alors étudié. Le calcul du nombre effectif de listes se base sur la formule de Laasko et Taagepera et sur les résultats électoraux des listes. Pour plus d'informations, voir LAAKSO, M. et TAAGEPERA, R., « Effective Number of Parties: A Measure with Application to West Europe », Comparative Political Studies, vol. 12, 1979, pp. 3–27.

²⁵ Dans le cas où la liste en 2006 consistait en une alliance électorale entre deux (ou plusieurs) listes, ces différentes composantes ont été encodées.

La fonction de bourgmestre a été distinguée des autres fonctions scabinales puisque Vermeir et Heyndels ont démontré pour la Flandre que la présence du bourgmestre sur une liste avait plus d'impact sur son résultat électoral que la présence d'échevins. Voir VERMEIR, J. et HEYNDELS, B., « Loont besturen? Electorale voor- en nadelen van bestuursdeelname bij gemeenteraadsverkiezingen », Res Publica, vol. 49, n° 1, 2007, pp. 113-131.

DUMONT, P., RIHOUX, B., BUELENS, J. et HEYNDELS, B., « Les objectifs, priorités et positions politiques des sections locales », in RIHOUX, B., BUELENS, J. et DESCHOUWER, K., (dir.), Entre l'électeur et le quartier général. Les sections locales des partis et les élections communales de 2006, Bruxelles, VUBPRESS, 2008, pp. 31-49.

informations ont été également identifiées concernant les candidats sur une liste, à savoir le nombre de candidats dits « d'ouverture »²⁸ et le nombre de candidats qui sont membres d'un parti politique. Au sein de chaque liste, nous pouvons identifier le nombre de candidats qui sont membres de partis nationaux – comme le PS, MR, CDH, Ecolo, FDF, PP et PTB+ – mais également issus d'autres plus petits partis et mouvements politiques, nous permettant de déterminer le type de liste (voir section suivante).

Cet ouvrage se base sur différents types d'analyses, alliant observations et interprétations qualitatives à partir d'études de cas ou d'exemples emblématiques et études quantitatives basées sur des statistiques descriptives et des modèles explicatifs. Les modèles explicatifs multi-variés présentés dans les chapitres deux à six se basent sur une régression logistique²⁹, avec les listes électorales clustérisées par communes. Les tableaux de résultats ont été simplifiés et ne présentent que les effets (positif, négatif ou nul) des différents coefficients des variables explicatives. En d'autres termes, le signe « + » indique que la variable (située dans la première colonne des tableaux) a un effet positif sur le phénomène expliqué, le signe « - » indique que cet effet est négatif tandis que le signe « 0 » indique l'absence d'effet de cette variable³⁰. Comparé à d'autres études portant sur le niveau communal en Wallonie, l'avantage du présent projet est d'analyser l'entièreté des communes et des listes en présence. En d'autres termes, c'est la population des listes qui est étudiée et non pas un échantillon, rendant les résultats des analyses multi-variées plus robustes³¹.

5. Une typologie des listes électorales

La pierre angulaire de cet ouvrage réside dans la classification des 1 012 listes en cinq types de listes. En effet, les listes électorales ne sont pas égales et varient fortement selon leur idéologie, la taille et l'urbanisation des communes dans lesquelles elles se présentent, le profil des candidats qui la composent, etc. Si l'on veut comprendre le panorama de l'offre électorale lors des élections communales en Wallonie, il est nécessaire de distinguer les listes selon une typologie précise. Cette typologie – présentée dans cette dernière section – guidera l'ensemble des chapitres thématiques de cet ouvrage.

Le principal critère que nous avons utilisé lors de la classification des différentes listes est celui de son positionnement sur un *continuum* national-local. En effet, les élections communales en Wallonie sont caractérisées par la mise en concurrence entre, par exemple, des listes qui revendiquent explicitement leur filiation à un parti politique national et composée exclusivement de membres de la section lo-

²⁸ Ce type de candidats fera l'objet d'un chapitre spécifique (chapitre six) dans le présent ouvrage.

 $^{^{\}rm 29}~$ Régression logistique fixed effects et régression logistique random intercept.

³⁰ Dans certains cas, le signe « n.s. » (non significatif) est utilisé, indiquant que l'effet de la variable n'est statistiquement pas fiable.

³¹ À l'exception de certains analyses effectuées dans le chapitre trois de cet ouvrage.

cale de ce parti national, et des listes qui ne se revendiquent d'aucune affiliation partisane et composées exclusivement de citoyens locaux engagés politiquement. Pour simplifier, nous pouvons considérer que notre premier exemple représente une liste de caractère national et que le second représente une liste de caractère local.

Notre typologie se décline en cinq idéaux-types de listes électorales. À chaque idéal-type correspond un ensemble de critères clairs qui permettent d'identifier l'appartenance d'une liste à tel ou tel type. Premièrement, les listes dites « nationales » correspondent aux listes qui ont adopté le nom officiel d'un parti national existant³². Sont considérés comme partis nationaux les partis qui ont obtenu au moins un siège lors des élections fédérales de 2010, à savoir le CDH, Ecolo, FDF³³, MR, PP et PS du côté francophone et CD&V, Groen, LDD, N-VA, Open VLD, SP.A et VB du côté néerlandophone, auxquels nous ajoutons le PTB+ et le PVDA. Sur les 1 012 listes pour les communales 2012, pas moins de 455 sont identifiées comme étant des listes nationales, soit le groupe le plus important au sein de notre typologie.

Ensuite, sont considérées comme « quasi-nationales » les listes dont le nom ne correspond pas exactement à un parti national, mais affiche clairement son affiliation à celui-ci – il s'agit par exemple de liste intitulées PS+ ou encore MR-IC. Un second critère définissant une liste comme quasi-nationale est que la majorité des candidats présents sur cette liste sont officiellement membre d'un même parti national. En somme, cette classification correspond aux listes directement apparentées à un parti national mais qui, pour des raisons stratégiques ou idéologiques, n'utilisent pas le label national. Nous avons comptabilisé exactement 99 listes quasi-nationales.

Mais toutes les listes se présentant aux élections communales ne peuvent être attachées par leur nom ou par l'affiliation d'une majorité de leurs candidats à un parti national. Nous considérons ainsi comme « quasi-locales » les listes remplissent l'un de ces trois critères : (1) la présence sur la liste d'une personnalité politique d'envergure régionale, nationale ou européenne (c'est-à-dire un ministre ou un député appartenant à un de ces trois niveaux de pouvoirs) ; (2) les listes attachées à un parti avec une ambition régionale mais qui demeurent des phénomènes locaux et ne parviennent qu'à présenter des listes dans un nombre limité de communes (par exemple, les listes « Lepen », « Wallonie d'abord », « FNW », « Parti pirate », « Parti des pensionnés », « Démocratie Nationale » en Wallonie ou les listes « Islam », « Egalité », « BelgUnie », « Gauches communes » à Bruxelles) ; (3) les listes qui ont été identifiées comme quasi-locales par l'encodeur sur la base d'informations glanées sur le site web de la liste ou dans les articles de presse permettant de rattacher la liste à un parti national. 113 listes quasi-locales sont présentes lors des élections communales en Wallonie de 2012.

³² Bien qu'aucun parti belge de gouvernement ne se présente aux élections dans toutes les régions du pays, c'est l'ambition politique nationale – ou fédérale – de ces partis qui est ici mise en avant.

³³ Ce parti s'est scindé du MR le 25 septembre 2011, emmenant avec lui trois députés fédéraux.

Le quatrième type de liste sur notre *continuum* national-local concerne les listes dites « locales ». Ces listes concernent des phénomènes politiques et des candidats purement locaux qui ne peuvent – de près ou de loin – être rattachées à un parti politique existant au-delà des limites de la commune en question. Il s'agit donc des listes qui ne remplissent aucun des critères utilisés pour les listes quasi-locales, quasi-nationales et nationales. Ces listes locales constituent – derrière les listes nationales – la catégorie la plus répandue de listes qui participent aux élections communales en Wallonie puisque nous comptabilisons pas moins de 208 listes locales, c'est-à-dire un peu moins d'une liste locale par commune.

Enfin, la dernière catégorie concerne les « alliances électorales ». Car de nombreux partis ou mouvements politiques décident de ne pas se présenter seuls aux élections mais de créer une alliance avec un (ou plusieurs) autre(s) parti(s), liste(s) ou mouvement(s) politique(s). Sont considérées comme alliances électorales les listes qui sont composées d'une majorité de candidats rattachés à au moins deux partis différents ou qui se présentent comme des alliances électorales à l'électeur. Si les candidats de cette liste ne peuvent pas dans leur majorité être rattachés à au moins deux partis, cette liste a été classée dans l'une des quatre catégories présentées ci-dessus. Généralement, ces listes concernent des alliances entre plusieurs partis nationaux ou entre un parti national et un parti d'envergure locale. L'analyse des 137 alliances électorales fait l'objet du chapitre quatre du présent ouvrage.

Le tableau 1.1 présente l'occurrence de ces cinq idéaux-types de listes électorales, représentant la totalité de l'offre électorale au scrutin communal du 14 octobre 2012 en Wallonie. Nous observons que plus de la moitié des listes électorales peuvent être directement rattachées à un parti politique présent au niveau national (listes « nationales » et « quasi-nationales ») tandis que les listes purement locales ne constituent qu'un cinquième des listes aux élections communales en Wallonie.

Ce tableau met également en relation le type de liste avec son succès électoral. Nous avons comptabilisé le nombre de voix obtenu pour chacune de ces 1 012 listes et additionné par type de liste. Nous observons ainsi que les listes nationales représentent près de 60 % des voix émises lors de ces élections alors qu'elles ne représentent que 45 % du nombre total de listes. Les voix restantes se répartissent quasi-équitablement entre les alliances électorales (12,6 %), les listes quasi-nationales et les listes locales (10,3 %) et enfin les listes quasi-locales (8 %). Si le rapport entre le nombre de listes et le nombre de voix est assez bien respecté pour les alliances électorales, les listes quasi-nationales et quasi-locales, il n'en est pas de même pour les listes locales. Celles-ci représentent plus de 20 % de l'ensemble des listes lors des élections communales de 2012 en Wallonie mais ne récoltent que près de 10 % des voix. En somme, les listes nationales sont électoralement les plus performantes tandis que les listes locales apparaissent comme les perdantes du scrutin communal.

Tableau 1.1. Nombre de listes (par types) et résultats électoraux

	Nombre	Pourcentage	Votes (en pourcentage)
Listes nationales	455	45,0 %	58,9 %
Listes quasi-nationales	99	9,8 %	10,3 %
Listes quasi-locales	113	11,2 %	8,0 %
Listes locales	208	20,6 %	10,3 %
Alliances	137	13,5 %	12,6 %
	1 012	100 %	100 %

Les élections communales de 2012 en Wallonie sont ainsi dominées par les partis nationaux. Mais tous les partis ne sont pas impliqués de la même manière dans ces élections. Ainsi, de nombreux partis ou mouvements politiques d'ambition régionale ou nationale ne se présentent que dans un nombre limité de communes. Par exemple, les FDF ne se présentent sous leur étiquette officielle que dans 23 communes, le PP dans 10 communes et le PTB+ dans 13 communes. Par conséquent, le caractère national des listes en présence ne concerne principalement que les quatre grands partis francophones : PS, MR CDH et Ecolo.

Les données collectées au niveau de chaque liste individuellement permettent de mesurer de manière relativement précise les rapports de force entre ces partis lors des élections communales de 2012. Nous avons ainsi additionné pour chaque parti : (1) les votes obtenus par les listes nationales de ce parti, (2) les votes obtenus par les candidats rattachés à ce parti sur les listes quasi-nationales, (3) les votes obtenus par les candidats rattachés à ce parti sur les listes quasi-locales, (4) les votes obtenus par les candidats rattachés à ce parti sur les listes locales, et (5) les votes obtenus par les candidats rattachés à ce parti au sein des alliances électorales. Le calcul des votes pour les catégories (2) à (5) s'effectue comme suit : le nombre de votes obtenu par chaque liste est divisé de manière égale entre tous les candidats de cette liste. Ensuite chaque parti se voit attribuer le nombre de votes multiplié par le nombre de candidats rattachés à ce parti³⁴. Par exemple, si un parti national possède deux candidats au sein d'une liste locale de 17 candidats et que cette liste a obtenu 1 000 voix, ce parti national se verra attribuer 118 votes dans cette commune.

Bien que cette méthode de calcul ne prenne en compte ni les voix de préférence émises pour chacun des 19 675 candidats individuels ni leur place sur la liste, cette mesure est bien plus précise que les précédentes estimations quantifiées et approche le rapport de force réel entres les listes. À n'en pas douter, une analyse de l'étiquette partisane au moyen des déclarations d'apparentement au sein du conseil communal permettra dans une prochaine étape de ce projet de recherche d'enrichir cet indicateur.

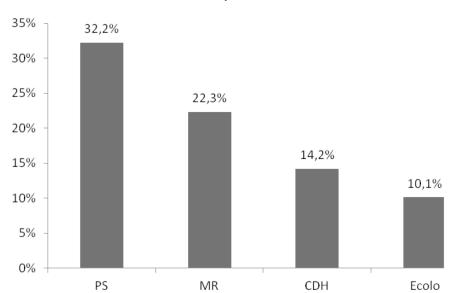


Figure 1.1. Résultats électoraux des quatre principaux partis francophones

La figure 1.1 présente l'agrégation des résultats électoraux de ces cinq types de listes pour chacun des quatre principaux partis francophones. Selon cette méthode de calcul des résultats obtenus lors des élections communales en Wallonie³⁵, le PS apparaît comme le parti qui emporte le plus de votes (32,2 %), devant le MR (22,3 %) et le CDH (14,2 %). Ecolo ferme la marche avec 10,1 % des votes. Ces résultats permettent de visualiser les rapports de force entre partis nationaux au niveau communal et de confirmer l'importance du niveau local pour le PS et – a contrario – de sa faible importance pour Ecolo qui a toujours obtenu de meilleurs scores lors des élections régionales, fédérales et européennes. Enfin, un autre élément intéressant de cette représentation par type de liste des résultats des élections communales est qu'elle permet d'établir l'importance électorale des autres partis, en ce inclus les listes locales. Ces listis obtiennent ensemble pas moins de 21,1 % des votes, c'est-à-dire quasiment autant que le MR.

Tableau 1.2. Répartition des voix obtenues par parti et par type de listes

	PS	MR	CDH	Ecolo
Listes nationales	87,0 %	53,5 %	57,4 %	91,8 %
Listes quasi-nationales	4,1 %	19,8 %	19,8 %	2,4 %
Listes quasi-locales	3,0 %	10,7 %	2,2 %	0,0 %
Listes locales	0,5 %	3,0 %	7,1 %	2,0 %
Alliances	5,9 %	16,0 %	20,7 %	5,8 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

³⁵ À l'exception des communes germanophones.

Non seulement certains partis nationaux obtiennent de meilleurs résultats que d'autres lors des élections communales, mais ces résultats se basent également sur une stratégie électorale différente. Dans le tableau 1.2, les scores obtenus par chaque parti sont désagrégés par type de liste : nationales, quasi- nationales, quasi-locales, locales et alliances. Nous observons ainsi deux catégories de partis nationaux dans l'espace wallon. Tout d'abord, le PS et Ecolo ont privilégié une dynamique électorale identique. Ces deux partis ont obtenu une large majorité de leurs votes dans les communes où ils se présentaient sous la forme d'une liste nationale (respectivement 87 % et 91,8 %). Les votes obtenus grâce à d'autres types de listes (quasi-nationales, quasi-locales, locales et alliances) sont marginaux. Remarquons qu'Ecolo n'a présenté aucune liste sous une forme quasi-locale et n'a donc obtenu aucun vote grâce à ce type de listes (pour plus de détails sur ce point, voir les chapitres deux et cinq).

Ensuite, le MR et le CDH présentent une offre électorale plus complexe. Même si les listes nationales rapportent également la majorité des votes pour ces deux partis, les autres types de listes ne sont pas négligés et contribuent significativement aux succès de ces partis. Ces deux partis obtiennent tous deux près d'un cinquième de leurs votes grâce à des listes quasi-nationales et un autre cinquième de votes grâce à des alliances électorales. La principale différence entre la stratégie électorale de ces partis se situe au niveau des deux autres types de listes puisque le MR obtient 10,7 % de ses votes via des listes quasi-locales et que le CDH obtient 7,1 % des votes via la présence de ses candidats sur des listes locales. C'est l'objet du reste de ce livre que d'étudier ces différentes stratégies.

6. Bibliographie

- COSTARD, R., « Les élections des conseils provinciaux », *Res Publica*, vol. 16, n° 3-4, 1974, pp. 547-572.
- DANDOY, R., « Determinants of Turnout in a Compulsory Voting Setting. Local Elections in Wallonia », *MPSA Annual Conference*, Chicago, 10-14 avril 2013, 24 p.
- DANDOY, R., DUMONT, P. et FIERS, S., « Multilevel demotion and promotion : Ministerial resignations in Belgium (1981-2009) », *IPSA International Conference*, Luxembourg, 18-20 mars 2010, 37 p.
- DODEIGNE, J., « Political Representatives in Quebec and Wallonia. Distinct Opportunity Structures, Similar Political Classes? », in REUCHAMPS, M. (dir.), *Minority Nations in Multinational Federations: A comparative study of Quebec and Wallonia*, Londres, Routledge, 2014, à paraître.
- DUMONT, P., RIHOUX, B., BUELENS, J. et HEYNDELS, B., « Les objectifs, priorités et positions politiques des sections locales », in RIHOUX, B., BUELENS, J. et DESCHOUWER, K., (dir.), Entre l'électeur et le quartier général. Les sections

- locales des partis et les élections communales de 2006, Bruxelles, VUB-PRESS, 2008, pp. 31-49.
- JEFFERY, C. et SCHAKEL, A. H., « Insights: Methods and Data Beyond Methodological Nationalism », *Regional Studies*, vol. 47, n° 3, 2013, pp. 402-404.
- KJAER, U. et ELKLIT, J., « Local Party System Nationalisation: Does Municipal Size Matter? », *Local Government Studies*, vol. 36, n° 3, 2010, pp. 425-444.
- LAAKSO, M. et TAAGEPERA, R., « Effective Number of Parties: A Measure with Application to West Europe », *Comparative Political Studies*, vol. 12, 1979, pp. 3-27.
- MATAGNE, G., RADOUX, E., et VERJANS, P, « La composition du Collège communal après la réforme du Code Wallon de la démocratie locale », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2094, 2009, pp. 1-35.
- RIHOUX, B., BUELENS, J. et DESCHOUWER, K., (dir.), Entre l'électeur et le quartier général. Les sections locales des partis et les élections communales de 2006, Bruxelles, VUBPRESS, 2008.
- VALCKE, T., REYNAERT, H., STEYVERS, K. et ACKAERT, J., « De provincieraadsverkiezingen van 8 oktober 2006. Electoral tendensen in Vlaanderen en Wallonia », Res Publica, vol. 49, n° 2-3, 2007, pp. 443-477.
- VAN DE PUT, G., « Verschuivingen in de partijkeuze. Een vergelijking van de gemeenteraadsverkiezingen 1964 en de parlementaire verkiezingen 1965 », Res Publica, vol. 12, n° 3, 1970, pp. 339-377.
- VERMEIR, J. et HEYNDELS, B., « Loont besturen ? Electorale voor- en nadelen van bestuursdeelname bij gemeenteraadsverkiezingen », *Res Publica*, vol. 49, n° 1, 2007, pp. 113-131.
- WEEKERS, K., NOPPE, J. et MADDENS, B., « Simulatie van de samenstelling van de Kamer en het Vlaams Parlement op basis van de verkiezingen van 8 oktober 2006 », Leuven, Centrum voor Politologie, 2006.
- WILLE, F. et DESCHOUWER, K., « Het beschermde dorp. Nationale tendensen bij gemeenteraadsverkiezingen », Res Publica, vol. 49, n° 1, 2007, pp. 67-88.